



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-66811>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-66811**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-63643

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Isère

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22380001200013

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Déconstruction du bâtiment n°2 wagnage à St Georges de Commiers

Code CPV principal - Descripteur principal : 45110000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. A la suite d'un arrêté de péril sur le bâtiment n°2 dit wagnage, il est prévu la déconstruction du bâtiment. Compte tenu de l'interdiction d'accès au sein du bâtiment induit par l'arrêté de péril, il est prévu la dépose de l'ensemble de la toiture (charpente/couverture) depuis l'extérieur du bâtiment avec confortement et sécurisation des murs extérieurs. L'évacuation de matériels roulants présents à l'intérieur du bâtiment pourra alors avoir lieu avant la déconstruction totale du bâtiment

Critères d'attribution : 2 - Valeur technique : 60% 2 - 2 Pertinence des mesures envisagées pour prendre en compte les contraintes spécifiques à l'opération en phase chantier : 30% 2 - 3 Pertinence de la méthodologie et la gestion des interfaces avec tous les acteurs du projet pour le respect des délais : 20% 2 - 1 Pertinence et spécificités des moyens humains et matériels affectés à l'opération en phase études et en phase chantier : 10% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 14/06/2024 à 15h00, lire 21/06 /2024 à 17h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/06/2024